

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE267

présenté par

M. Roig, M. Potier, Mme Got, Mme Berthelot, M. Pupponi, Mme Massat, M. Pellois,
Mme Dombre Coste, Mme Marcel, M. Travert, M. Savary, M. Allossery, M. Mesquida,
Mme Fabre et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 8, après le mot :

« durable, »,

insérer les mots :

« y compris dans les zones de montagne, »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les territoires de montagne et leur agriculture sont ceux qui ont le plus souvent souffert de l'exode rural. De plus, leur handicap naturel les a parfois marginalisé vis-à-vis de la stratégie alimentaire nationale et européenne appuyée sur le productivisme depuis plus de cinquante ans. Bien souvent, les productions qui y subsistent sont de qualité, avec une forte valeur ajoutée et ancrées à des systèmes locaux. Il est donc utile de mentionner explicitement les zones de montagne, qui auront toute leur place dans l'agriculture de demain.